

Monsieur Stéphane LE FOLL  
Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire  
et de la forêt  
78 rue de Varenne  
75349 Paris SP 07

Paris, le 27 novembre 2015

Monsieur le Ministre,

Les industriels du bois investissent chaque année environ 300 millions d'euros dans leurs entreprises pour innover, moderniser et développer leurs activités. Les scieries, en particulier, ont un taux d'investissement, pour la moitié d'entre elles, de plus de 10%, soit le double de ce qui se pratique dans l'industrie. Ces investissements se financent d'abord par autofinancement, puis par endettement bancaire mais dépendent bien entendu des fonds propres.

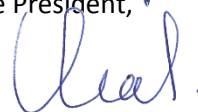
Pour cela, les dispositifs de financement de type Forinvest Business Angels sont précieux pour le soutien aux investissements de notre filière car ils permettent de renforcer les fonds propres des entreprises financées, mais aussi ils renforcent les relations entre amont et aval au sein de la filière.

A ce jour 18 entreprises ont été soutenues par Forinvest pour un total de 5 millions d'euros d'investissement. Des scieries de chêne telles que Bellême Bois, Tecsafinance ont ainsi pu mettre en œuvre leur programme d'innovation et de développement grâce notamment au soutien de Forinvest. Elles ont créé des emplois. Aujourd'hui plusieurs scieries sont en relation avec Forinvest pour préparer des programmes d'innovation et de développement pour début 2016.

Comme vous le savez, nos industries sont à 95% des entreprises de plus de 7 ans d'âge. La loi de finances rectificatives prévoit de limiter les réductions d'impôt notamment ISF, aux investissements réalisés dans les entreprises de moins de 7 ans, selon un règlement européen, mais nous souhaitons vivement obtenir une dérogation pour notre filière, comme c'est déjà le cas pour d'autres secteurs, car nos besoins en capitaux sont très importants. Sans cela certains projets ne seront pas financés, la provision pour investissements que nous appelons de nos vœux avec force n'étant malheureusement pas encore portée par le gouvernement.

Recevez Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Le Président,



Philippe SIAT